



I N E D

## ENQUÊTE 147

ENQUETE DE FEVRIER-MARS 1998

# *Présentation et objectifs de l'enquête*

Pascal Arduin, Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat  
avec la collaboration de Lorraine Duchesne

## Jeunes sans domicile, jeunes sans logement autonome

### 1. Introduction : l'accroissement du nombre de jeunes pris en charge par les associations

Les acteurs sociaux travaillant en France auprès des jeunes de la rue ont noté l'accroissement de leur nombre, de même que les associations et travailleurs sociaux, en première ligne pour la lutte contre la pauvreté, ont attiré l'attention depuis plusieurs années sur le nombre croissant de jeunes pris en charge par leurs services d'aide. Il en est de même dans d'autres pays occidentaux, par exemple aux USA et au Royaume-Uni.

Mais l'attention s'est surtout portée sur les jeunes occupant l'espace public à partir du moment où des municipalités festivalières puis estivales ont émis des arrêtés « anti-mendicité » en grande partie dirigés contre (ou justifiés par) les groupes de jeunes faisant souche dans les centres-villes et pratiquant une mendicité jugée agressive.

En fait, les éléments rapportés par les associations ou présentés dans les rapports récents, tout comme les quelques observations de terrain effectuées lors de notre précédente enquête auprès des sans-domicile parisiens, mettent en évidence le caractère hétérogène de cette population. Avec une présence plus importante des filles que dans la population sans domicile plus âgée, ces jeunes connaissent des situations et des parcours très variés. On trouve ainsi le jeune fugueur à la recherche d'une solution à un conflit familial ; le jeune mineur d'origine étrangère (origine méditerranéenne) et de famille en général très démunie, restée au pays, se trouvant en France sans papier ; le jeune qui cesse d'être pris en charge par la DDASS à 18 ans et se retrouve sans emploi, sans famille et sans ressource ; le jeune toxicomane ; le jeune présentant un handicap mental léger ne nécessitant pas une prise en charge institutionnelle mais dont l'autonomie financière ne s'avère pas assurée ou assumée ; le jeune en provenance d'un pays de l'Est européen qui vient en France tenter sa chance, qui dispose souvent d'un diplôme professionnel obtenu dans son pays d'origine et dont la famille ne paraît pas en situation de grande pauvreté, etc.

### 2. Une question à replacer dans celle des difficultés de passage à l'âge adulte

Par ailleurs, la question des jeunes sans domicile ne peut être aisément séparée de celle du passage à l'âge adulte et de ses difficultés. Dans les cas les plus simples, le **passage à l'âge adulte** s'effectue selon plusieurs dimensions : une **dimension professionnelle** (de la sortie de l'école à l'installation dans un travail présentant une certaine stabilité) et une **dimension familiale** (de la décohabitation à la formation d'une nouvelle unité familiale). Cette deuxième dimension peut être distinguée d'une troisième, qui est la **dimension résidentielle** : du logement des parents au logement « ordinaire » personnel.

Même dans des cas « simples », ce passage tel qu'il vient d'être décrit est en réalité assez **complexe**, et semble se complexifier de plus en plus : le passage du logement des parents au logement personnel se fait par toute une série d'allers-retours, sans qu'on puisse vraiment

fixer une date précise, entre le domicile parental, celui d'amis et de conjoints, et divers logements collectifs. Le passage de l'unité familiale d'origine à celle créée passe par des cohabitations plus ou moins durables avec des conjoints successifs, des relations de couple alors qu'on habite encore chez ses parents etc. Le passage de l'école à la vie professionnelle est lui aussi étiré dans le temps, avec le chômage et les « petits boulots » qui se prolongent y compris pour les jeunes qualifiés, et les formations complémentaires qui rendent difficile l'établissement d'une date de « fin de formation initiale ». Non seulement il n'y a pas coïncidence entre les différents calendriers mais toutes les combinaisons dans l'ordre relatif que prennent les différents calendriers sont possibles.

Pour les jeunes ayant connu le plus de difficultés, la séparation d'avec les parents est souvent très précoce (décès, placement). Les foyers ou les familles d'accueil sont le lieu de vie le plus fréquent dès un âge assez jeune. L'âge de « décohabitation » est donc encore plus arbitraire.

Au-delà des jeunes sans domicile au sens strict, nous enquêterons donc des jeunes, hébergés dans des structures collectives ne portant pas le label de « sans domicile » pour lesquels des « difficultés de passage à l'âge adulte » se présentent dans plusieurs des dimensions mentionnées. Soit :

- avoir terminé ses études mais ne pas avoir d'emploi stable (chômage, petits boulots) avec la difficulté de définir un emploi stable ;
- avoir rompu avec sa famille d'origine (ou ne pas pouvoir/souhaiter y retourner) avec la difficulté à définir une telle rupture ;
- ne pas avoir de logement « ordinaire » personnel, autonome etc., avec la difficulté de l'énorme champ que cela représente. C'est-à-dire, être logé chez quelqu'un d'autre, ou dans un squat, ou dans la « rue », ou dans diverses institutions que nous passerons en revue plus loin.

Nous nous placerons entre ces deux âges « politiques » que sont 16 ans (fin de la scolarité obligatoire en France, âge où l'émancipation est possible etc. ; par ailleurs cet âge semble correspondre à un pic dans la fréquence des fugues, d'après les travaux de Choquet et ceux d'Askevis) et 25 ans (âge d'accession au RMI). Nous restreignons notre enquête aux jeunes non accompagnés d'un parent, l'autre cas relevant davantage de l'étude des familles sans domicile. Du point de vue de l'espace et du temps, l'aire couverte est **Paris et la première couronne** durant la période des mois de **février et mars 1998**. Notre objectif initial est un échantillon de **500 personnes de 16 à 24 ans inclus**.

### **3. L'objectif de notre recherche**

**L'objectif de cette recherche est de mieux connaître les conditions de vie de ces jeunes, leur état de santé, les difficultés d'accès aux soins qu'ils peuvent rencontrer, et les ruptures biographiques (séparation ou décès des parents, enfance en institution, prison, sortie précoce du système scolaire...) qui les ont conduits à cette situation.** Une place importante sera faite à la santé (y compris la consommation de drogue et d'alcool, les grossesses, le SIDA...), à son éventuelle dégradation.

**L'échantillon est de type probabiliste impliquant donc le respect des règles de tirage aléatoire des lieux d'enquête et des personnes dans les lieux.**

Par ailleurs, afin **d'associer méthodes quantitatives et qualitatives**, nous sommes associés au laboratoire du CNRS « Cultures et Sociétés Urbaines » (CSU, directeur Gérard Mauger),

qui réalise de son côté des entretiens approfondis. Cette étude est financée par l'INSERM et la CNAF. Outre l'étude des jeunes se situant à la lisière des groupes que notre base de sondage permet de joindre, les **entretiens approfondis** auront pour but de mieux saisir la complexité des trajectoires et des itinéraires identifiés par l'analyse des questionnaires, et permettront d'affiner notre compréhension des stratégies et comportements de ces jeunes qui sont aussi acteurs de leur propre histoire même si leurs choix se trouvent fortement contraints.

#### **4. La méthode d'enquête : interroger des jeunes utilisant les services d'aide destinés principalement aux sans-domicile, mais aussi aux jeunes en difficulté sans logement autonome**

Nous reprendrons, pour la partie quantitative, le type d'enquête statistique réalisée aux Etats-Unis auprès de populations sans domicile. Il s'agit de réaliser un échantillon représentatif de personnes utilisant divers services d'aide, préalablement répertoriés exhaustivement. Nous avons montré la faisabilité d'une telle approche statistique lors de notre enquête auprès des sans-domicile parisiens en 1994-1995. **Nous enquêterons dans les distributions de repas, les points d'accueil et les centres d'hébergement destinés prioritairement aux sans-domicile. Nous élargirons nos investigations à certains types de logements collectifs** qui ne s'adressent pas prioritairement aux sans-domicile mais à des jeunes en situation de rupture familiale, très proches des précédents par certains aspects. L'association de l'enquête statistique et d'entretiens approfondis nous permettra de mieux explorer ces « frontières », notamment les conditions de vie des jeunes en situation précaire vis-à-vis du logement, qui risquent de ne pas être complètement pris en compte par notre base de sondage.

Pour faciliter la collecte, nous n'enquêterons que des lieux où on peut trouver un jour donné au moins quatre jeunes. **La sélection des jeunes dans les lieux d'enquête doit correspondre à une règle de tirage précise qu'il faudra absolument respecter.**

Le calcul de la probabilité de tirage de chaque individu permettra de prendre en compte le fait que certains des enquêtés sont des multiutilisateurs de services alors que d'autres n'y ont recours que rarement. Un algorithme permettra d'identifier les doubles comptes.

#### **5. Le champ couvert par l'enquête statistique**

Nous prendrons pour des raisons pratiques le logement comme point d'entrée. Le noyau de notre enquête sera constitué par les jeunes sans domicile<sup>1</sup>, auxquels s'ajouteront une partie de la « zone frontière » des jeunes sans logement autonome. Plusieurs situations sont possibles pour ces jeunes, dont notre méthode d'enquête fournit une couverture plus ou moins bonne :

- **squats, rue, abris précaires, chez des amis...** : COUVERTURE PARTIELLE à partir des enquêtes auprès des centres de restauration (si au moins 4 jeunes) et des points d'accueil (tous ceux réservés aux jeunes quelles que soient leurs conditions d'ouverture, ceux des autres qui estiment recevoir au moins 4 jeunes par jour s'ils sont ouverts au moins cinq jours par semaine et comportent des services type douche, laverie etc.)

- **en centres d'hébergement dits « pour sans domicile »** (réservés ou non aux jeunes) : COUVERTURE TOTALE si on peut y trouver au moins 4 jeunes un jour donné

- dans d'**autres logements collectifs** comportant d'autres « étiquettes » que le fait d'être sans domicile :

---

<sup>1</sup> dormant dehors, dans des abris non prévus pour l'habitation, ou dans des centres et foyers prévus pour les personnes sans domicile.

Parmi ceux-ci nous considérerons comme faisant partie du champ de l'enquête :

1. les **centres pour sortants de prison**
2. les **services d'accueil d'urgence (SAU) et foyers dépendant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ou de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)** (qui hébergent des jeunes en rupture familiale, souvent ayant fugué, ou ayant des problèmes de petite délinquance...).

Certains **foyers de jeunes travailleurs (FJT)** hébergent des jeunes sans travail et en difficulté familiale, parfois à la suite d'un accord avec la DDASS. Toutefois, étant donné la difficulté à repérer les jeunes les plus proches du champ de notre enquête, nous n'enquêterons en FJT que lorsque les jeunes y ont été envoyés par une association tirée au sort dans notre liste de services.

Nous excluons de notre enquête certains centres s'adressant à des clientèles très particulières qui nécessiteraient une investigation spécifique, et/ou dans lesquels le nombre de jeunes est très faible :

3. **centres pour personnes ayant des problèmes psychiatriques**
4. **centres pour personnes souffrant du SIDA, de problèmes de toxicomanie, prostitué(e)s**
5. **hôtels sociaux, 5 bis appartements relais** (qui sont censés être le dernier « étage » de « l'ascenseur social », juste avant un relogement en logement « ordinaire »)

Enfin, certains types de centres qui hébergent parfois des jeunes en situation de grande détresse mais sans qu'on puisse les différencier suffisamment pour y réaliser une enquête statistique, feront l'objet d'une étude s'appuyant sur des entretiens approfondis. Par exemple :

6. les **foyers Sonacotra et les FJT** qui, outre leur clientèle classique, hébergent aussi des jeunes sans travail et ayant rompu, quelquefois brutalement, avec leur famille

9. les **centres maternels**, qui hébergent des jeunes femmes en fin de grossesse ou avec enfants de moins de trois ans, dans un but de protection de l'enfant. Ce mode d'hébergement évolue de plus en plus vers une tentative de réinsertion de la mère, avec de grosses difficultés par rapport à l'emploi et au logement (voir le rapport de la Mire, selon lequel, à la sortie de l'établissement, seules 26 % des femmes ont un mode autonome de logement, 28 % étant dans d'autres établissements d'accueil, 29 dans la famille d'origine ou chez des tiers, 8 % avec d'autres solutions, et 10 % de solutions inconnues).

La constitution de la base de sondage et sa stratification ont nécessité une opération lourde et délicate d'**inventaire** des services d'aide aux jeunes et/ou aux sans-domicile sur l'aire étudiée (les départements 75,92,93,94). Cette étape fondamentale du processus d'enquête, comme la mise au point des méthodes de sélection aléatoire des enquêtés, demande une importante collaboration de la part des associations et organismes travaillant auprès de cette population.

## Les travaux déjà entrepris sur des thèmes proches par l'INED et le CSU

L'INED a réalisé en 1994-1995 un programme de recherche sur les personnes sans domicile de Paris, associant travaux qualitatifs et quantitatifs. La partie la plus importante du programme quantitatif repose sur une enquête pilote, réalisée sous l'égide du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS), au cours de l'hiver 1994-1995, sur un échantillon représentatif des sans-domicile utilisateurs des services d'hébergement et de distribution de nourriture (repas, sandwiches, cafés...).

Dans les enquêtes de l'INED, **les mineurs** étaient exclus du champ et, en conséquence, les structures accueillant ceux d'entre eux qui se trouvent sans domicile n'étaient pas dans la base de sondage ; de même, sur les sites d'enquête, les enquêteurs ne les ont pas interrogés. Dans les premiers résultats de notre enquête, **les majeurs de moins de 25 ans** (qui, s'ils n'ont pas d'enfants, ne peuvent bénéficier du RMI) semblent dans une situation particulièrement précaire, et ne font appel aux services que de façon assez ponctuelle, vivant plutôt dans des squats et utilisant un réseau de relations pour « se débrouiller ». Beaucoup ont connu des ruptures familiales ou sont passés par la DDASS. Les premiers résultats de l'enquête du Professeur Viviane Kovess et du Docteur Caroline Mangin-Lazarus, dont l'enquête auprès d'adultes sans domicile, réalisée en 1995-1996 selon la méthode d'échantillonnage mise au point par l'INED, porte sur la santé mentale et l'accès aux soins, montrent une forte prévalence de la consommation de drogue dans cette population. Pour l'une et l'autre enquête, la faiblesse des effectifs ne permet pas d'aller très loin dans l'analyse du cas des plus jeunes (45 personnes de moins de 25 ans interrogées dans l'enquête INED).

De façon plus générale les conditions de vie des jeunes de milieu populaire en situation précaire ont été étudiées par Gérard Mauger (CSU) dans plusieurs ouvrages. Les jeunes de milieux populaires y sont définis par leur origine sociale, la faiblesse de leur capital scolaire et leur position dans le cycle de vie (sortis de l'école et non mariés). Reposant sur des entretiens approfondis, ces enquêtes étudient à la fois les pratiques de travail et les pratiques « hors travail », les pratiques « conformes » et les pratiques « déviantes », les relations dans le travail, la famille, les groupes de pairs, les itinéraires familiaux, scolaires, professionnels.

Si l'on considère plus largement le domaine des travaux ne relevant pas de la théorie des sondages, il est à noter que plusieurs études intéressantes sur le phénomène des jeunes sans domicile ont été déjà conduites ; certaines ont été menées auprès des jeunes eux-mêmes, d'autres concernent les services et actions sociales les concernant. Nous avons tenu compte de ces apports, dans la mesure où nous en avons connaissance, dans la construction scientifique du projet. La collaboration que nous avons maintenue avec nos collègues américains et britanniques nous a précieusement aidés.